



Mobilité
européenne
et
valorisation
de
l'apprentissage

ÉTUDE
D'IMPACT
NATIONALE

2014





Avec la participation du Fond National de Modernisation de l'Apprentissage



La mobilité européenne pour les apprentis au cours de leur formation est une opportunité qui existe depuis de nombreuses années et qui connaît un développement constant. De plus en plus d'apprentis, de tous les niveaux, partent chaque année dans un autre pays d'Europe pour découvrir une autre culture de travail, de nouveaux gestes ou techniques professionnels. Cette expérience est unanimement reconnue comme bénéfique pour l'apprenti sans pour autant que des études aient permis d'identifier précisément et quantitativement les effets de la mobilité dans les parcours ultérieurs de ce public.

Tel était donc l'objectif initial de l'Agence 2E2F et du partenariat qu'elle a constitué autour de ce projet ambitieux. Si l'apprentissage est une voie qui a su démontrer sa valeur ajoutée en matière d'insertion professionnelle, sa promotion et sa valorisation restent à soutenir. Offrir une opportunité de mobilité dans un parcours d'apprentissage est l'un des leviers utilisés à cette fin, notamment par les grands acteurs de l'apprentissage en France.

L'étude a été portée pendant deux ans par l'Agence 2E2F (dorénavant Agence Erasmus+ France / Education Formation) et ses partenaires : 16 Conseils régionaux*, le réseau des chambres de commerce, des chambres de métiers et de l'artisanat, les Compagnons du Devoir et le Fonds National pour le Développement et la Modernisation de l'Apprentissage. La mobilisation constante de ces acteurs a été le facteur clef de la réussite de cette étude, dont la méthodologie et la mise en œuvre restent des mécaniques complexes.

L'étude a été conduite par les équipes du CEREQ. Le public visé était celui des apprentis de niveaux V et IV. Deux hypothèses ont été vérifiées au cours de l'enquête :

- **hypothèse 1** : la mobilité internationale apporte une valeur ajoutée au parcours de formation de l'apprenti
- **hypothèse 2** : la mobilité internationale favorise les sorties positives d'apprentissage et apporte une valeur ajoutée à l'insertion professionnelle de l'apprenti

Des apprentis en mobilité ont été identifiés dans les CFA des partenaires de l'enquête. Une série de questionnaires, étalée dans le temps, a été administrée à cet échantillon.

Parallèlement, un groupe témoin (apprentis ne bénéficiant pas d'une opportunité de mobilité en Europe) a été constitué et interrogé afin de permettre une comparaison avec les résultats du groupe test (apprentis avec une expérience de mobilité).

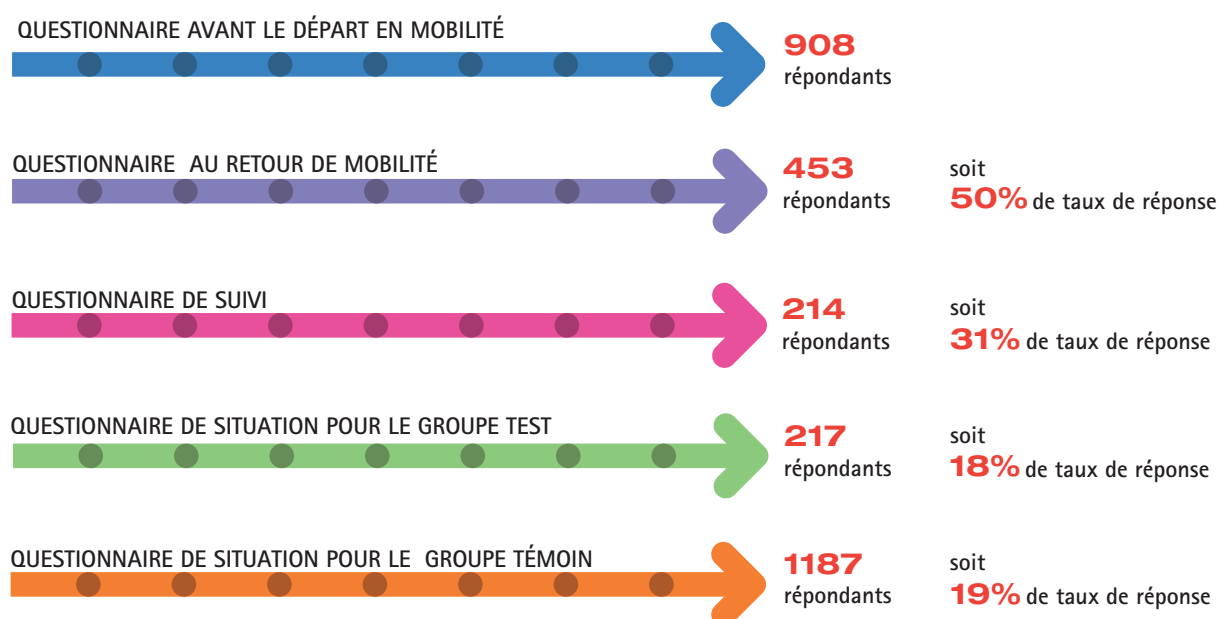
Tous les questionnaires ont été administrés par le moyen d'Internet, avec de bon taux de réponses.

En complément, un entretien approfondi a été conduit auprès d'un panel de seize apprentis partis en mobilité afin de disposer de récits détaillés.

*Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes



Les résultats



Une propension supérieure à poursuivre des études et une meilleure rémunération

Les apprentis ayant pu bénéficier d'une expérience de mobilité présentent, comparativement aux apprentis non partis en mobilité (groupe témoin) une propension supérieure à la poursuite de leurs études. De ce fait, ils sont donc moins nombreux à s'être portés sur le marché du travail. Cependant, lorsque c'est le cas, ils obtiennent des rémunérations qui apparaissent plus élevées que les apprentis non partis en mobilité. **Les apprentis mobiles de niveaux V et IV obtiendraient ainsi des salaires proches de ceux non mobiles de niveau III.**

Ce lien positif entre mobilité internationale en cours et salaires de début de carrière, ainsi que la plus forte tendance à la poursuite d'études chez les étudiants mobiles, corroborent les travaux de recherche existants.

Un autre constat fait par les chercheurs est celui d'une plus grande propension à la mobilité à l'issue des études pour les jeunes mobiles. Ils sont d'ailleurs nombreux (63 %) à souhaiter renouveler l'expérience, et 45 % d'entre eux disent vouloir travailler à l'avenir dans un autre pays.

Un projet professionnel conforté et un sentiment d'employabilité renforcée

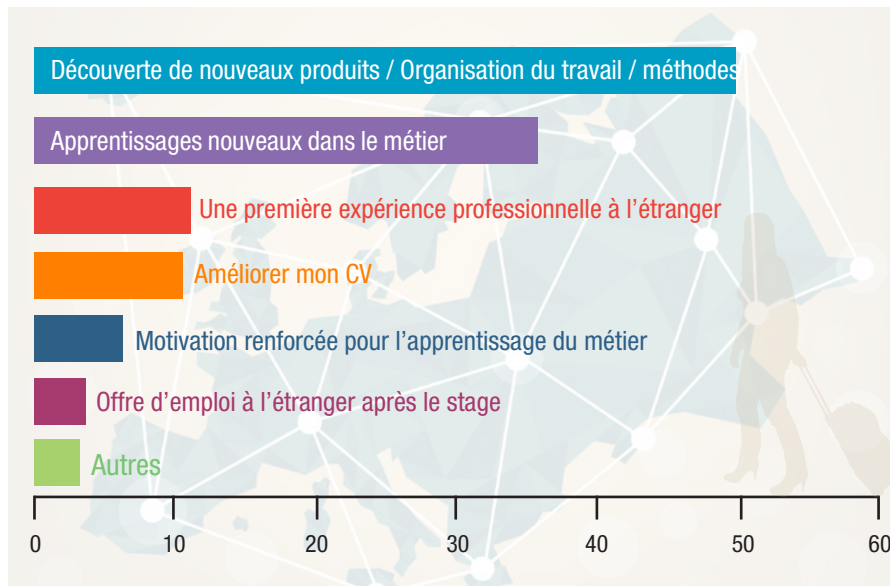
Les apprentis qui ont connu une période de mobilité sont extrêmement positifs sur cette expérience. Qu'il s'agisse des aspects du tutorat, des relations professionnelles ou de l'intégration dans le pays, 90% d'entre eux sont satisfaits.

Trois dimensions ressortent particulièrement :

- **le projet professionnel est conforté** : poursuivre la même formation dans le même CFA est le souhait de plus de 80 % des apprentis au retour ;
- **l'employabilité a priori est renforcée** : 66 % pensent que le séjour va améliorer leurs chances de trouver un emploi ;
- **la confiance en soi est accrue** : 81 % considèrent que le séjour améliore leurs qualités personnelles (maturité, autonomie, adaptabilité...)



Les apports au plan professionnel du séjour à l'étranger



L'acquisition de compétences professionnelles et linguistiques, bien que mentionnée avec une fréquence assez importante dans les questionnaires, apparaît aux yeux des apprentis comme secondaire par rapport aux bénéfices « personnels » de la mobilité évoqués ci-dessus. Cet apport est pourtant bien réel puisque la plupart d'entre eux ont bénéficié de préparations linguistiques

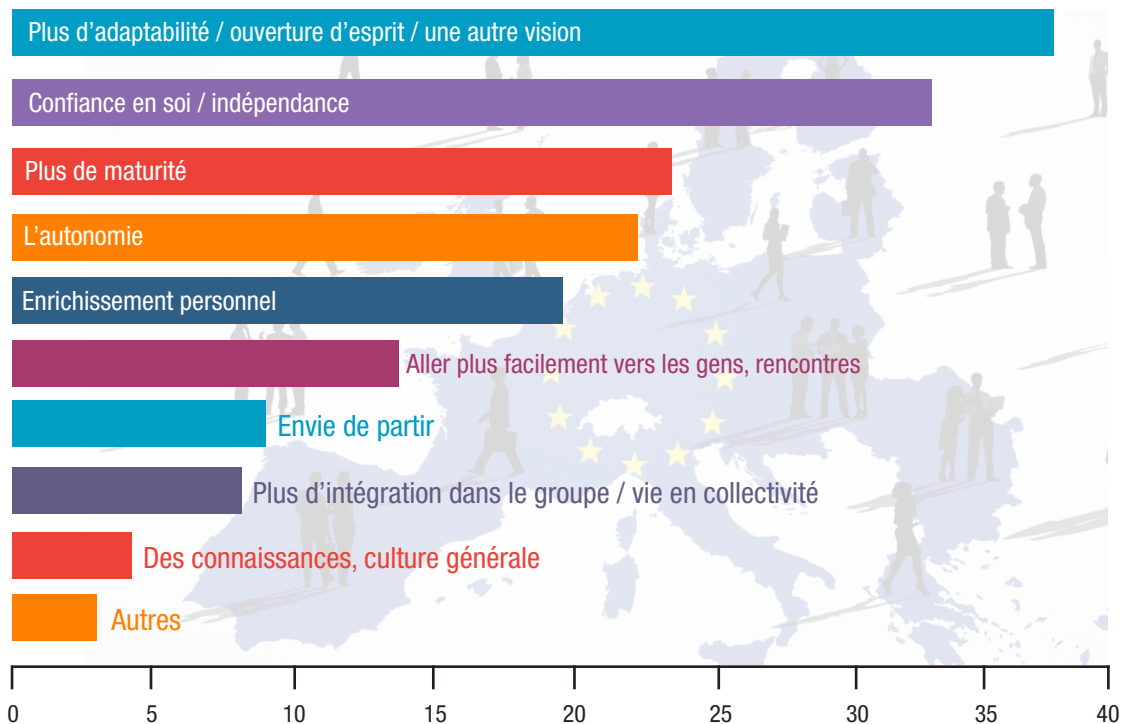
en amont de leur séjour à l'étranger. Au retour, 66 % des apprentis mobiles considèrent ainsi qu'ils ont acquis des compétences linguistiques réutilisables.

357 apprentis ont été interrogés plus spécifiquement sur les effets positifs de leur expérience de mobilité, sur un plan plus personnel.





Les apports au plan personnel du séjour à l'étranger



En conclusion

L'impact positif mesuré (sur les poursuites d'études, le salaire) peut être lié à des caractéristiques propres aux apprentis mobiles que ne possèderaient pas les non mobiles. Si la corrélation est nette, cette question de l'*hétérogénéité inobservée* crée une difficulté à avancer un lien causal direct entre la mobilité et le salaire, par exemple. En effet, les enquêtes qualitatives, réalisées au sein des CFA, montrent que les apprentis, qui bénéficient de la mobilité internationale, ne sont pas choisis aléatoirement, et sont toujours volontaires.

De ces éléments, il ressort que la mobilité internationale, pour les apprentis de niveaux V et IV joue un rôle positif dans la poursuite d'études, l'entrée dans l'emploi et la rémunération salariale. Les deux hypothèses initiales peuvent donc être considérées comme validées.

En outre, les expériences de mobilité ont manifestement un effet positif au plan subjectif pour les individus et de manière objective en termes d'acquisitions, notamment linguistiques.

Au cours de l'année 2014, celle suivant leur mobilité, les apprentis de l'échantillon test (908 individus partis en mobilité) seront à nouveau interrogés afin de connaître l'évolution de leur situation scolaire ou professionnelle.

De nouvelles monographies seront réalisées en plus des 16 déjà disponibles afin d'obtenir une représentativité optimum des territoires.

Par ailleurs, l'insertion professionnelle des apprentis sera documentée par l'exploitation des données de l'enquête « Génération 2010 » du CEREQ dont le questionnaire a été administré par téléphone à plus 30.000 répondants en 2013. Ces données feront l'objet d'une exploitation à laquelle l'Agence Erasmus+ France / Education Formation sera associée. Les résultats seront communiqués fin 2014 et courant 2015.



ÉTUDE D'IMPACT NATIONALE

2014

